

Treasury Board of Canada Secrétariat du Conseil du Trésor Secretariat du Conseil du Trésor du Canada



Conseil d'examen de l'architecture intégrée (CEAI) du gouvernement du Canada (CEAI du GC)

Mise à jour du Cadre de confiance pancanadien (2 mai 2019)

https://canada-ca.github.io/PCTF-CCP/

Objet de la présentation :	Comparution devant le CEAI :	Coordonnées des personnes-ressources :
□ Information	□ Suivi	Présentateurs Tim Bouma Ken McMillan Imraan Bashir

GCdocs no 32312823
Dernière mise à jour : le 14 janvier 2019

Qu'est-ce que l'identité numérique fiable?

Qu'est-ce que c'est?

Une **identité numérique fiable** est l'équivalent électronique de la personne que vous êtes, utilisé exclusivement par vous pour recevoir des services de valeur et pour exécuter des transactions en toute confiance.

Une identité numérique confirme que « vous êtes qui vous dites que vous êtes » dans un contexte en ligne.



Pourquoi est-ce important?

L'identité numérique est à la base même du transfert d'un nombre grandissant de services vers le Web, où nos citoyens s'attendent à être.

Vision pour l'identité numérique

Expérience de l'utilisateur cible pour les Canadiens









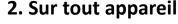




1. De tout partenaire

ID

Gouvernements: fédéral, provincial, départements, banques.



Téléphones intelligents, téléviseurs, voitures, assistants personnels d'intelligence artificielle, etc.



3. Sur toute plateforme GM, LinkedIn, Expedia etc.



4. Pour tout service

Renouvellement de passeport, imposition de taxes, perception des avantages sociaux, etc.



Les Canadiens peuvent ouvrir une séance unique en utilisant leur identité numérique fiable pour obtenir un accès instantané aux services du GC dans l'ensemble des ministères et des administrations, sur tout appareil.



Une identité numérique fiable permettra une vérification d'identité unique (vous nous la déclarez une seule fois), rationalisera les processus gouvernementaux et améliorera l'expérience de l'utilisateur.



L'écosystème d'identité numérique peut être utilisé par tous les partenaires, comme les autres ministères du GC, les provinces ou territoires, les banques, etc. pour valider ou vérifier l'identité de leurs clients.

Qu'est-ce que le Cadre de fiabilité pancanadien?

Identité numérique fiable









Composante pancanadienne du cadre de confiance

Sécurité, protection des renseignements personnels, expérience utilisateur, communications

Le Cadre de fiabilité pancanadien est un ensemble de normes et de précisions afin de veiller à ce que toutes les administrations et les partenaires se conforment à des règles communes, mutuellement acceptées pour faire confiance et accepter les identités numériques des uns et des autres.



Synopsis du CCPC

Contexte

- Le Cadre de confiance pancanadien (CCPC) met en œuvre de manière tactique la Déclaration de Whitehorse. Une première version de la CCPC a été publiée en 2016.
- La CPCC est un ensemble de normes et de spécifications visant à garantir que toutes les juridictions se conforment à un ensemble de règles communes et convenues visant à faire confiance et à accepter les identités numériques des autres.
- Il normalisera la manière dont nous créons, émettons et acceptons des identités numériques de confiance entre les administrations et dans différents secteurs au Canada et à l'étranger.
- À l'heure actuelle, le SCT et l'EDSC dirigent conjointement un projet pilote en collaboration avec la province de l'Alberta, qui implique l'acceptation par le gouvernement fédéral d'une identité numérique de confiance, conformément à la CCPC. La date prévue pour ce lancement pilote est avril 2019.
- L'ébauche de CCPC continue d'être affinée et validée avec de tels pilotes, des preuves de concept et des lancements de services de production en direct.

Délais

Publier l'aperçu CCPC aout 2016

Publier SCGI-CCPC Ver. 1,0 avril 2019

ais

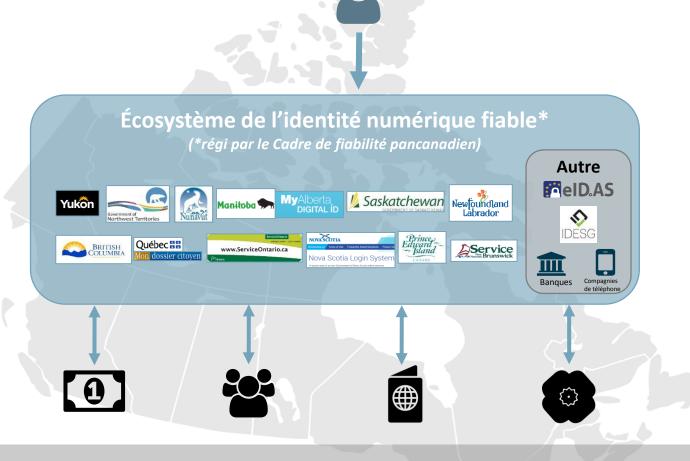
SCGI-CCPC Ver. 1,0 projet pour approbation

mars 2019

Poursuivre projets pilotes et évaluations avec provinces

En cours

Approche en matière d'identité numérique fiable

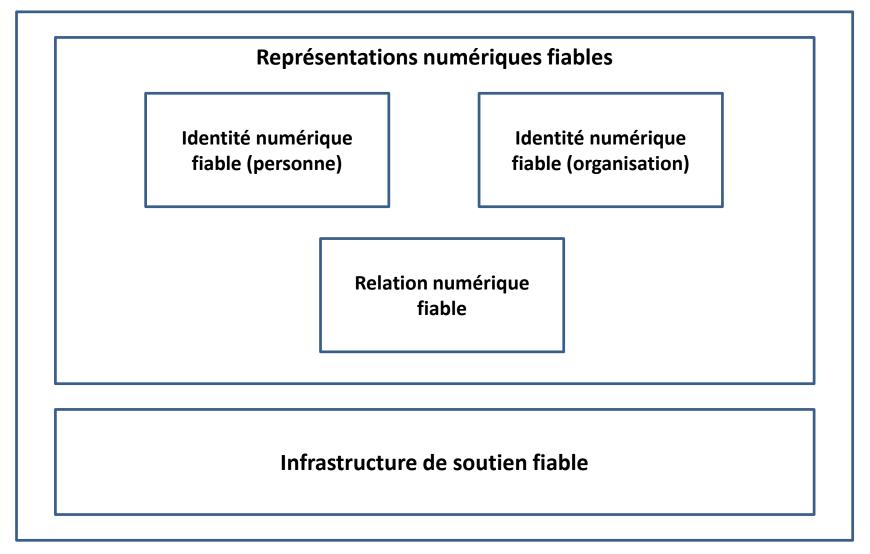


La vision du gouvernement du Canada (GC) est de bâtir un écosystème d'identité numérique fédérée où des identités numériques fiables permettent d'offrir les services du GC de façon uniforme, sur toute plateforme, avec tout partenaire et sur tout dispositif.

Caractéristiques du CCP

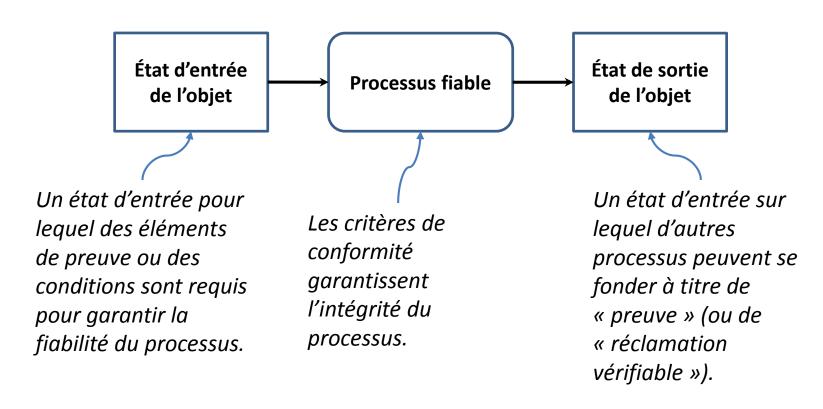
- 1. Un cadre simple et intégratif qui est certes facile à comprendre, mais peut être appliqué dans un environnement complexe.
- **2. Technologie agnostique :** offre une flexibilité et une précision logique dans le cadre de l'évaluation de la fiabilité des solutions et des fournisseurs d'identité numérique.
- **3.** Complémentaire aux cadres existants (sécurité, protection des renseignements personnels, prestation de services, etc.).
- **4. Fournit des liens précis vers la politique, la réglementation et la législation applicables**, en définissant les critères de conformité qui peuvent être facilement schématisés.
- **5. Normalise (uniformise) les processus et les capacités clés** nécessaires pour permettre la collaboration intersectorielle et le développement de l'écosystème.

Modèle de cadre de confiance pancanadien



Modèle de processus fiable

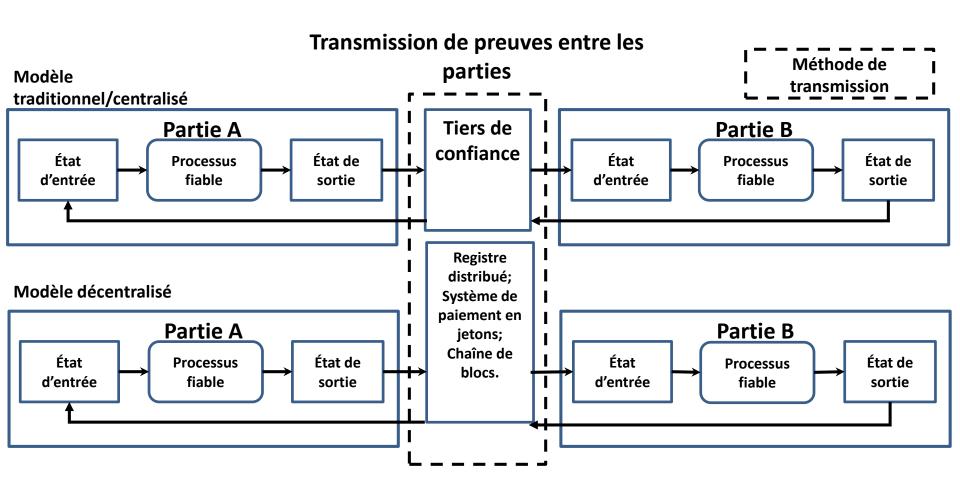
Un processus fiable est une activité (ou un ensemble d'activités) qui entraîne la transition de l'état d'un objet; d'autres processus fiables peuvent se fonder sur l'état de sortie de l'objet.



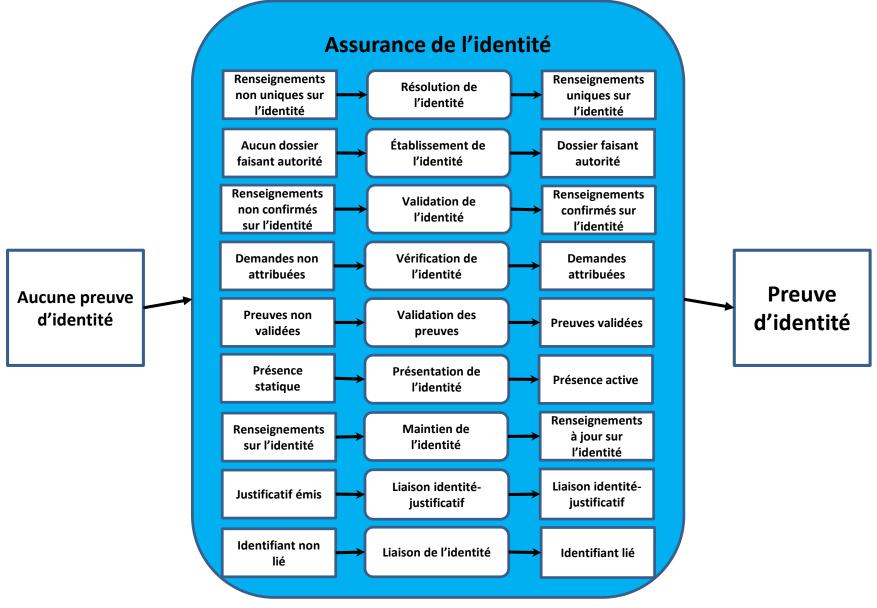
La formalisation (et l'uniformisation) des **processus fiables**, des **états d'entrée**, des **états de sortie** et des **critères de conformité** est l'essence même du cadre de confiance!

Preuves de processus fiable et transmission

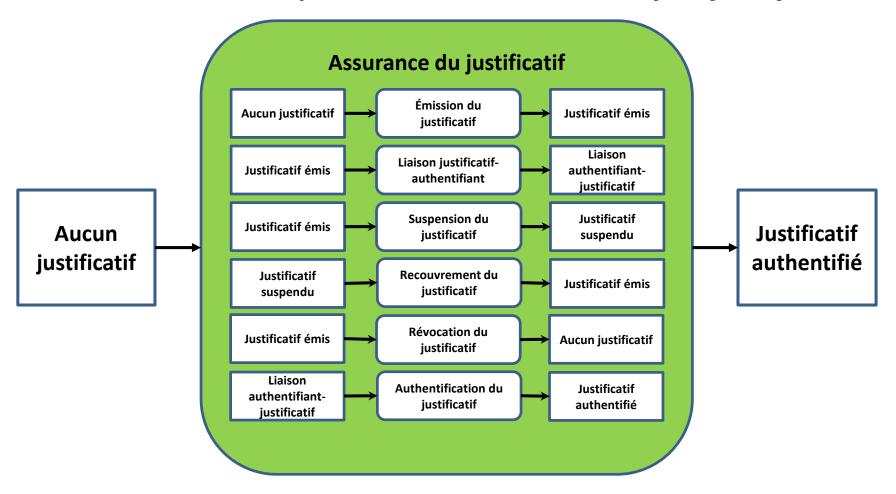
Les états d'entrée et de sortie de processus fiable (c.-à-d., les preuves) sont indépendants du modèle de transmission.



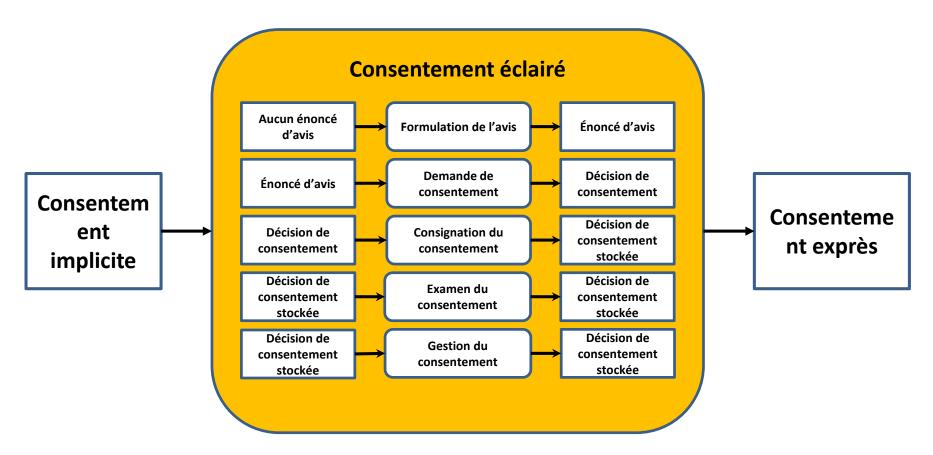
Processus complexe fiable : Assurance de l'identité



Processus complexe fiable : Assurance du justificatif

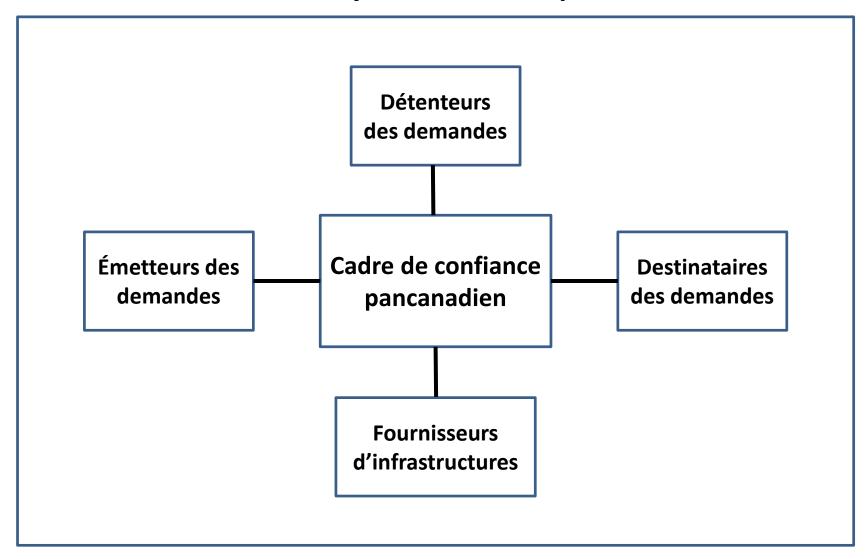


Processus complexe fiable : Consentement éclairé



Aux fins de discussion et de consultation seulement

Rôles de l'écosystème numérique canadien



Les processus fiables peuvent être réalisés par plusieurs parties (p. ex., une identité numérique fiable d'une province ou d'un territoire utilisée par un service fédéral)

			<u> </u>	
No	Processus fiable	Degré d'assurance (DA)	Fournisseur d'identité numérique fiable	Partie de confiance (notamment un destinataire d'identité numérique fiable)
1	Résolution de l'identité		Province ou territoire	Service fédéral
2	Établissement de l'identité	3	Province ou territoire	Service fédéral
3	Validation de l'identité	3	Province ou territoire	
4	Vérification de l'identité	3	Province ou territoire	
5	Validation des preuves	3	Province ou territoire	
6	Présentation de l'identité		Province ou territoire	
7	Maintien de l'identité	3	Province ou territoire	
8	Liaison identité-justificatif		Province ou territoire	
9	Liens pour établir l'identité			Service fédéral
10	Émission du justificatif	2	Province ou territoire	
11	Liaison justificatif-authentifiant	2	Province ou territoire	
12	Suspension du justificatif	2	Province ou territoire	
13	Recouvrement du justificatif	2	Province ou territoire	
14	Révocation du justificatif	2	Province ou territoire	
15	Authentification du justificatif	2	Province ou territoire	
16	Formulation de l'avis		Province ou territoire	Service fédéral
17	Demande de consentement		Province ou territoire	Service fédéral
18	Consignation du consentement		Province ou territoire	Service fédéral
19	Examen du consentement		Province ou territoire	Service fédéral
20	Gestion du consentement		Province ou territoire	Service fédéral
21	Signature			Service fédéral
				· <u>15</u>

Calendrier des travaux sur l'identité

numérique

Lancement de l'Initiative de renouvellement de l'authentification électronique

Mise en œuvre d'un service d'authentification électronique amélioré

Publication de la Ligne directrice sur la définition des exigences en matière d'authentification

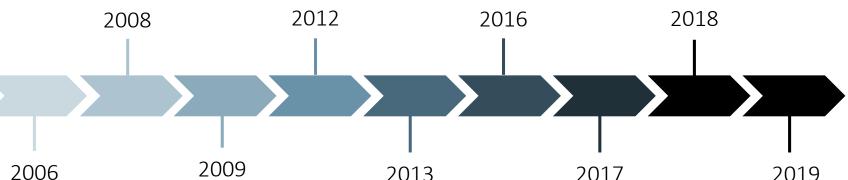
Publication de la première version du Cadre de confiance pancanadien

septembre – Dépôt de la Déclaration de Whitehorse sur l'identité numérique à la réunion du Conseil mixte.

octobre - Présentation de la vision de l'identité numérique du GC au ministre/SM et aux cadres de direction de Finances Canada.

novembre - Présentation de la vision de l'identité numérique du GC au SM CPPI, au Conseil stratégique des DPI, aux parties prenantes de l'industrie des paiements.

décembre – Groupe de travail des sous-ministres sur l'innovation dans la fonction publique



Approbation de la présentation au CT nº 833268, ce qui confère le pouvoir de rendre obligatoire l'utilisation de tous les services d'authentification sécurisés à l'échelle du aouvernement.

Publication de la Directive sur la aestion de l'identité (mise à jour en 2017) 2013

Publication de la Norme sur l'assurance de l'identité et des iustificatifs

2017

Février – Réunion en personne du Conseil mixte, reconnaissance de la gestion de l'identité en tant que priorité.

Avril – Demande d'accélération de la gestion de l'identité par les greffiers et les secrétaires de Cabinet fédéraux, provinciaux et territoriaux.

mars - Les représentants du Conseil conjoint des provinces et des territoires de la plupart des provinces et des territoires ont souscrit à la Déclaration. Les endossements du Nunavut et de l'Ontario sont attendus sous peu. Le Québec a également indiqué qu'il appuyait la Déclaration.

avril - Lancement prévu du projet pilote MyAlberta Digital ID avec Alberta, EDSC et SCT.

Normes du gouvernement du Canada relatives au numérique

Un ensemble de principes directeurs



Concevoir avec les utilisateurs



Intégrer l'accessibilité dès le début



Itérer et améliorer fréquemment



Habiliter le personnel à offrir de meilleurs services



Travailler ouvertement par défaut



Être de bons utilisateurs de données



Utiliser des normes et des solutions ouvertes



Concevoir des services éthiques



Aborder les risques à la sécurité et à la confidentialité



Collaborer largement